

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

enfance.jeunesse@val-erdre-auxence.fr

02 72 88 15 48



Cadre réservé à l'administration	
Reçu le : / /	<input type="checkbox"/> LLB <input type="checkbox"/> LCO <input type="checkbox"/> VIL
Dossier complet : <input type="checkbox"/>	Dossier enregistré : <input type="checkbox"/>

ENFANT(S) / Ecole	
Nom Prénom	Niveau
Nom Prénom	Niveau
Nom Prénom	Niveau
Nom Prénom	Niveau

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Dossier d'inscription FAMILLE - ALAÉ et Restauration scolaire

Représentants légaux

PARENT ALLOCATAIRE ou RESPONSABLE LEGAL
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
CONTACT :
✉ :
☎ domicile :
☎ mobile :
☎ professionnel :
Date de naissance :

PARENT
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
CONTACT :
✉ :
☎ domicile :
☎ mobile :
☎ professionnel :
Date de naissance :

Personnes autorisées à récupérer les enfants

J'autorise les personnes nommées ci-dessous à venir chercher mon ou mes enfant(s) à l'ALAÉ :

NOM Prénom de l'adulte	Lien avec les enfants	Téléphone

Documents à fournir

(tout dossier incomplet ne pourra pas être traité)

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) en cas de prélèvement (du compte prélevé)
- Attestation CAF ou MSA indiquant votre numéro allocataire (indispensable pour appliquer le tarif en fonction de votre quotient familial)
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle d'accident pour l'année scolaire (PAR ENFANT)
- Copie du carnet de vaccination avec le nom et prénom de l'enfant sur toutes les pages (PAR ENFANT : Vaccins obligatoires à jour)
- Jugement de garde alternée ou exclusive s'il y a lieu

Autorisations

Je soussigné(e) / Nous soussignés père mère tuteur légal (cocher la ou les cases correspondante(s))

-
- déclare / déclarons exacts les renseignements portés sur ces fiches (famille et enfant).
 - autorise / autorisons le service enfance jeunesse à consulter mes/nos informations sur le site API Particulier (pour les allocataires CAF).
 - déclare / déclarons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement (en ligne sur le site de la mairie Val d'Erdre-Auxence : <https://www.val-erdre-auxence.fr/listes/alae/> et m'engage/nous engageons à la respecter.



Fait à Val d'Erdre-Auxence, le / /

Signature(s) :

Les inscriptions pourront être accessible le 28 août si le dossier a été remis au 5 juillet, complété et signé.

Réservations à partir du 28 août 2023

Vous avez le choix entre deux modes de réservation :

-  Vous vous chargez de faire vos réservations en ligne.
-  Vous demandez au service enfance jeunesse de la mairie de préinscrire vos enfants selon vos besoins

Tout au long de l'année, il vous sera possible d'effectuer des modifications pour signaler l'absence ou la présence de vos enfants, soit en ligne via le portail familles ou l'application BL Portail familles, soit en faisant une demande par mail à enfance.jeunesse@val-erdre-auxence.fr. **Toute modification ou réservation devra être effectuée au plus tard le jour ouvré précédent avant 9h.** Exemples : Pour toutes modifications et réservations pour le lundi, les démarches doivent être effectuées le vendredi avant 9h. Pour toutes modifications et réservations pour le mardi, les démarches doivent être effectuées le lundi avant 9h.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie de Val d'Erdre-Auxence www.val-erdre-auxence.fr/categorie-documents/les-menus-des-restaurants-scolaires/

Vous devez vous charger de votre inscription via le portail familles (accès via le site mairie Val d'Erdre-Auxence) : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeValDErdreAuxence49370/accueil>. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le service Enfance-Jeunesse : enfance.jeunesse@val-erdre-auxence.fr